



Rueil-Malmaison, le 30 juillet 2010

Communiqué de presse

VINCI est désigné concessionnaire pressenti du nouvel aéroport de Nantes

- reprise de l'exploitation des aéroports de Nantes Atlantique et Saint-Nazaire Montoir à partir du 1^{er} janvier 2011 et exploitation de l'aéroport du Grand Ouest dans le cadre d'une concession d'une durée de 55 ans
- construction du nouvel aéroport du Grand Ouest - Notre-Dame des Landes pour un montant compris entre 400 et 500 millions d'euros
- le premier aéroport à énergie positive

L'Etat (Direction générale de l'Aviation civile) vient de désigner le groupement conduit par VINCI Concessions, en partenariat avec Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest (ETPO – CIFE) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes – Saint Nazaire, concessionnaire pressenti pour la reprise de l'exploitation des aéroports de Nantes Atlantiques et de Saint-Nazaire Montoir à partir du 1^{er} janvier 2011, ainsi que pour la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance du nouvel aéroport du Grand Ouest Notre-Dame des Landes pour une durée de 55 ans.

Le groupement conception-construction, composé de VINCI Construction France, Eurovia et Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest, entreprise nantaise, s'appuie notamment sur l'architecte Jacques Ferrier, le paysagiste Bernard Lassus, ADPi pour l'ingénierie aéroportuaire et les bureaux d'études Sogreah (infrastructure), SCE (aménagement), SETEC (Bâtiment) et Elithis (énergétique).

L'exploitation de l'aéroport s'appuiera sur les compétences de VINCI Airports, filiale de VINCI Concessions, en partenariat avec la CCI de Nantes-Saint-Nazaire au bénéfice du développement économique du Grand Ouest.

Notre Dame des Landes sera le premier aéroport à énergie positive grâce à une conception simple et efficace. Conçu dans le souci de maintien de l'état naturel du site et de préservation des espaces naturels protégés, il sera adapté à l'économie du transport aérien du futur et aux nouvelles attentes en matière de qualité de service.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique de développement de VINCI Airports, qui gère 6 aéroports en France, Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand, Quimper et en partenariat ceux de Rennes et Dinard, ainsi que les trois aéroports internationaux du Cambodge, ce qui représente 4,6 millions de passagers par an. VINCI Concessions contribue également à la réalisation du centre d'activité des loueurs de l'aéroport de Nice Côte d'Azur et à Rhonexpress, tramway express dédié à la desserte de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, qui sera mis en service le 9 août prochain. VINCI Airports est aujourd'hui le partenaire de référence des aéroports français.

Contact presse VINCI :
Vanessa Lattès
Tel.: 01 47 16 31 82
vanessa.lattes@vinci.com